



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°3  
VIGILANCE ROUGE CANICULE**

Nantes, le 21 juin 2026

**Vigilance rouge canicule sur le département de la Loire-Atlantique**

Le département de la Loire-Atlantique est placé en **vigilance rouge canicule depuis ce dimanche 21 juin 2026 à 12h00**. Les températures devraient rester élevées dans les jours suivants (37,2° ce dimanche, 40,1° lundi et 40,7° mardi). Le préfet de la Loire-Atlantique a activé le plan ORSEC vague de chaleur de niveau rouge ce dimanche 21 juin 2026 à 12h00.

**Actions engagées**

**Le centre opérationnel départemental (COD) est activé** depuis ce dimanche 21 juin à 12h00 pour suivre la situation et prendre les mesures dédiées en lien avec les mairies, les opérateurs et les services de l'État.

**Le préfet de la Loire-Atlantique a demandé aux maires de mettre en place les mesures suivantes :**

- activer leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ou cellule de crise
- communiquer vers les populations sur les comportements à adopter et avoir une vigilance auprès des publics vulnérables
- compte tenu des circonstances, réexaminer les conditions d'organisation des événements en plein air
- prendre les mesures de prévention des risques adaptées pour limiter les impacts sanitaires de ce phénomène.

**Le préfet de la Loire-Atlantique a également pris plusieurs arrêtés préfectoraux :**

- d'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique et de la vente à emporter d'alcool sur la voie publique dans le département les samedi 20 et dimanche 21 juin 2026 ;
- d'interdiction des feux d'artifice sur tout le département de la Loire-Atlantique le dimanche 21 juin 2026 ;
- d'interdiction des manifestations sportives de plein air sur tout le département à compter de ce dimanche 21 juin à 12h00 et jusqu'à la fin de la vigilance rouge.

**Préfecture de la Loire-Atlantique  
Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 20

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

6 quai Ceineray – BP 33515  
44035 Nantes

## **Interventions des services de secours et de sécurité**

**Les services sanitaires et de sécurité civile** sont pleinement mobilisés afin de faire face aux éventuelles conséquences de cette vague de chaleur. À cette heure, les services hospitaliers ne constatent pas d'augmentation d'activité en lien avec les températures élevées.

**Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)** a effectué 15 interventions depuis vendredi 19 juin à 21h00 en lien avec cette vague de chaleur, soit une activité opérationnelle à ce jour inférieure à celle du week-end du 21 juin 2025 où le département était placé en vigilance canicule.

**La gendarmerie et la direction interdépartementale de la police nationale (DIPN)** n'ont pas noté d'augmentation de leur activité opérationnelle en lien avec cette vague de chaleur.

## **Publics vulnérables**

**Le préfet de la Loire-Atlantique a demandé aux associations de veille sociale** de mettre en œuvre les mesures de vigilance habituellement déployées auprès des personnes sans domicile, avec notamment une multiplication des maraudes et l'ouverture de capacités d'accueil exceptionnelles à Nantes et Saint-Nazaire dès ce samedi 20 juin au soir.

L'agence régionale de santé (ARS) a transmis des messages de vigilance dès vendredi 19 juin à toutes les **structures médico-sociales, accueillant notamment des personnes âgées ou personnes en situation de handicap**, pour leur demander de mettre en place une vigilance renforcée. Il leur a été demandé d'activer leur « plan bleu » avec le passage en vigilance rouge.

## **Manifestations culturelles et récréatives**

Concernant le Hellfest et la fête de la musique, la préfecture a demandé un renfort important des dispositifs de secours mis en place compte tenu des fortes chaleurs de ce week-end, et ce dès mardi 16 juin.

**Pour les fêtes de la musique**, la préfecture a organisé mardi 16 juin une réunion avec les organisateurs des principales fêtes de la musique du département, ainsi que le SDIS et l'ARS, pour demander aux organisateurs de renforcer les dispositifs de secours prévus pour faire face aux fortes chaleurs.

Concernant la fête de la musique à Nantes, en complément des mesures de renforcement du nombre de secouristes décidées par la mairie, l'État déploiera deux embarcations nautiques des CRS, et un renfort d'une embarcation du SDIS a été décidé par le préfet compte tenu des fortes chaleurs. Les centres de secours de Nantes centre, Nantes Gouzé et Rezé sont également renforcés.

**Concernant le Hellfest**, un important dispositif de secours et de prévention des risques d'incendie avait été prévu par l'organisateur, présenté lors des nombreuses réunions de sécurité organisées avec l'État avant cet événement et tenant compte des retours d'expérience des années précédentes. Ce dispositif repose sur 90 secouristes, une présence

## **Préfecture de la Loire-Atlantique**

### **Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 20

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

6 quai Ceineray – BP 33515  
44035 Nantes

médicale forte (4 médecins et 3 infirmiers), un dispositif ambulancier privé avec 2 ambulances, mais aussi la présence de zones ombragées, de murs d'eau pour rafraîchir les festivaliers et un renforcement en défense incendie avec 6 réserves de 60m<sup>3</sup> en complément des poteaux incendie existants sur le site.

L'État a aussi prévu une présence de moyens du SDIS prépositionnés sur le site du Hellfest, avec 11 pompiers en permanence sur place, dont un chef de groupe, ainsi que 2 camions citerne et 1 fourgon mousse grande puissance. En complément, le centre d'incendie et de secours de Clisson est en garde postée avec un chef de groupe et 12 pompiers.

Dans la perspective de la vague de chaleur annoncée, le préfet a souhaité organiser une réunion mardi 16 juin avec l'organisateur du Hellfest, le SDIS et l'ARS. L'organisateur a confirmé renforcer les moyens mobilisés, et ce dès l'ouverture du festival jeudi 18 juin, avec un renfort de 40 secouristes supplémentaires, la mobilisation d'un camion-citerne de 600 L d'eau potable à distribuer aux festivaliers, le déploiement de 6 gros brumisateurs d'une portée de 15 à 25 mètres, l'augmentation du stock de bouteilles d'eau et l'autorisation des gourdes sur le site.

Avec l'annonce du passage en vigilance rouge, le préfet a présidé une réunion de sécurité avec l'organisateur samedi 20 juin, qui s'est engagé à faire appel à un renfort de 20 secouristes supplémentaires (soit un total de 170 personnes) ainsi que 2 médecins, à ajouter une ambulance, à renforcer le dispositif avec 2 brumisateurs supplémentaires d'une portée de 40 mètres, à démultiplier les messages de prévention et incitant à boire de l'eau sur tous les canaux. Par ailleurs, l'organisateur s'est engagé à réduire drastiquement la consommation d'alcool en interdisant pour la journée du dimanche 21 juin la vente d'alcools forts, en n'autorisant la vente de bière qu'à hauteur d'un verre de 25 cl par personne, avec uniquement la bière la moins concentrée en alcool, et enfin en supprimant la bière proposée par les « dessoiffeurs » et en la remplaçant par de l'eau.

Pour limiter les risques de départ de feux et concentrer la mobilisation des moyens du SDIS sur le secours à personne, l'État a par ailleurs interdit les feux d'artifice, dont celui du Hellfest, dimanche 21 juin. L'État a également renforcé les moyens du SDIS avec le renfort d'un équipage et d'une ambulance supplémentaire au centre de secours de Clisson.

A ce jour, le nombre d'interventions des secouristes dans le cadre du Hellfest est cohérent avec la moyenne des dernières années, et légèrement inférieur au nombre d'interventions réalisées en 2025 le dimanche à 11h00.

### **Les consignes de sécurité à la population**

L'ensemble des acteurs du territoire ainsi que la population est appelée à faire preuve de la plus grande vigilance et rappelle également les **principaux conseils et gestes simples à adopter pour se protéger des fortes chaleurs** :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes ;

**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
**Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 20

[pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr)

6 quai Ceineray – BP 33515  
44035 Nantes

- Préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes ;
- Maintenez votre logement au frais.

Le préfet de la Loire-Atlantique demande également une vigilance particulière aux travailleurs et entreprises. La direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) a transmis des consignes de vigilance aux fédérations professionnelles.

**Travailleurs :** lors de périodes de fortes chaleurs, certains travailleurs peuvent être particulièrement exposés aux risques liés aux fortes chaleurs. Buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Soyez vigilant pour vos collègues et vous-même. Protégez votre peau du soleil, et si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement.

**Employeurs :** évaluez les risques, prenez les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires et de l'organisation du travail afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles ; dans le secteur du bâtiment, des travaux publics et des travaux agricoles par exemple, aménagez les chantiers pour assurer la santé et la sécurité de vos salariés.

**Le numéro vert Canicule info service, joignable au 0800 06 66 66, est ouvert de 9h00 à 19h00 pour obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.**